



Areval 6 - uap vie à terme - récupération du capital

Par **JONQUILLE27**, le **21/03/2011** à **21:08**

Bonjour,

le plan AREVAL 6 de mon mari souscrit en 1975 est à terme depuis mars 2010. Je n'ai pas réagit à cette la fin de contrat pensant que la fin était pour décembre 2010. J'ai contacté mon agent d'assurance fin d'année 2010 pour lui dire que j'avais un contrat qui se terminait fin d'année. Il me dit pas de soucis vous recevrez un chèque début d'année mais si toutefois vous ne l'avez pas fin janvier, contactez moi. Courant février, n'ayant rien reçu je me suis rendue dans son agence et là oh surprise. Il me dit non non il se termine fin 2011. Et je demande donc qu'il sorte le second dossier et bizarrement rien. Le dossier était vide. Début mars je reçois l'échéance du contrat en cours et décide de l'appeler pour lui notifier que je n'avais pas d'avis d'échéance pour mon mari. Et là il interroge son pc et me dit non il est terminé depuis un an. Depuis je m'affronte régulièrement avec lui mais également avec AXA à Cergy pour récupérer le capital qui m'est dû. A Paris je passe d'interlocuteur en interlocuteur sans avoir gain de cause. On m'a demandé d'adresser un courrier et un RIB, chose que j'ai fait le 16 mars puis encore aujourd'hui. Au dernier appel de ce jour on m'a répondu qu'ils n'avaient rien à me dire. Ils ne répondent pas aux clients, mais aux agents d'assurance. Comment peut on faire lorsque l'agent est de mauvaise foi voire même malhonnête ? quelle est la marche à suivre réellement. Je suis inquiète car j'ai l'autre contrat qui viendra à terme fin décembre. Cela représente pour nous une somme importante. C'est 35 ans d'épargne.

Je saisi ma protection juridique pour essayer de récupérer mon dû, mais je reste inquiète.

Quelle solution s'offre à moi ?

Merci d'une éventuelle réponse

Par **maud.tardieu**, le **16/03/2014** à **13:31**

j'ai un contrat areval 6 025 1tete souscrit le1/02/1976
contrat 60000125114 ce 12 mars je recois un courrier me
disant que mon contrat est arrive a échéance le 1er mars
1997j'ai du fournir les papiers demandes afin d'obtenir
mon du. je me demande ce que je vais toucher depuis tout
ce temps.aide

Par **maud.tardieu**, le **16/03/2014** à **13:36**

SUITE A L'HISTORIQUE DE LA DISCUSSION ET APRES AVOIR
EXPOSER MON PROBLEME JE VOUDRAIS SAVOIR QUELLE SOMME
VAIS JE TOUCHER DEPUIS TOUT CE TEMPS AIDE